

# FINANCEMENT DES BUREAUX DES ENTREPRISES DANS LES EPLE PAR LE PILLAGE DU FONDS ACADÉMIQUE DE MUTUALISATION... HOLD-UP DU MINISTÈRE...

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

GRETA

Il y a près d'un an, Macron annonçait une réforme des lycées professionnels avec la mise en place d'un bureau des entreprises dans chaque EPLE (2 100 bureaux annoncés) pour renforcer le lien École/entreprise

En cette fin d'année scolaire, les choses se précisent et on découvre que l'emploi de responsable de ce bureau des entreprises n'est pas financé de manière pérenne et que dans la hâte, pour le financer, le MEN s'apprête à piller le FAM (Fonds Académique de Mutualisation) jusqu'à aujourd'hui, alimenté par les Greta et destiné à les sécuriser financièrement.

## A QUOI SERT LE FAM POUR LES GRETA ?

La vocation première du FAM était de sécuriser les emplois des intervenant-es en GRETA. **Ce fonds était alimenté, depuis sa création, par les recettes du GRETA, liées pour l'essentiel aux activités des intervenant-es de la FCA.**

Ce fonctionnement sur fonds propres servait donc à **couvrir les risques RH liés à des aléas d'activité.**

MARCHANDISATION...  
RENTABILITÉ...  
PRODUCTIVITÉ...



**Avec le développement de la marchandisation** de la formation, l'utilisation de ce fonds a été élargie pour financer des actions de promotion, de conception afin d'augmenter la productivité du Greta. Au fil de l'évolution du texte, c'est **la quantité et la rentabilité qui prennent le pas sur la qualité des formations et les conditions de travail des personnels.** Cette cagnotte qui finançait des actions visant à améliorer l'organisation, l'équipement et la gestion des GRETA, notamment la gestion de leurs ressources humaines, va servir aujourd'hui à **financer, en partie, le bureau des entreprises des lycées professionnels qui, eux, ne l'alimentent pas.**



avec la  
CGT UN AUTRE  
CHOIX de  
SOCIÉTÉ !

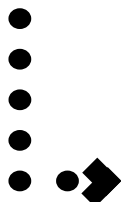
# LA RÉALITÉ DES GRETA AUJOURD'HUI

## DES CONDITIONS DE TRAVAIL DÉGRADÉES

**95%, voire plus, des personnels des Greta sont des contractuel·les...**

Avec la fusion des Greta et des GRETA/CFA :

- accélération des non-renouvellements de contrats ;
- intervention sur des périmètres géographiques de plus en plus étendus avec économies sur les frais de déplacement et non prise en compte des temps de trajet dans le temps de travail ;
- polyvalence exigée, restructurations incessantes d'où pression croissante sur les personnels administratifs avec une multiplication des tâches ;
- des conditions salariales précaires : grilles d'un autre âge et différentes selon les académies, heures supplémentaires mal payées, pas d'évolution de carrière garantie.



Depuis 2020, l'observation de la mission de formation continue a été abandonnée par la DEPP (Direction des Etudes de la Prospective et de la Performance). Les données ne figurent plus dans les RERS (Repères et Références Statistiques) du MEN.

Cette **non considération** s'est encore accrue en juin 2022 avec la création d'une délégation ministérielle pour l'ensemble de la formation professionnelle (voie pro initiale et formation continue), sous la **double autorité du MEN et du ministère du Travail**. Depuis, le MEN refuse de répondre aux questions des organisations syndicales, renvoyant constamment la balle à sa délégation ministérielle.

**Et voilà qu'après ce silence, il se souvient de notre existence et de celle de notre bas de laine (le FAM) pour financer un des éléments phares de sa réforme de la voie pro, contestée par la majorité des personnels.**

## DES GRETA IGNORÉS PAR LE MEN

Alors que l'alerte avait été forte pour les Greta, **l'extraordinaire mobilisation des personnels en 2012 avait permis l'ouverture d'un cycle de discussions** en CNS (Comité National de Suivi) et en GT (Groupe de travail n° 15). **Avec l'arrivée de Macron au pouvoir et de Blanquer au MEN, ces discussions sont restées inachevées.** La loi LCAP de 2018 qui a étendu l'obligation de l'apprentissage aux GRETA s'est mise en place sans **aucune concertation avec les personnels.**

**Le new management**, base du renforcement de l'autonomie des établissements, a conduit aux mêmes dérives que celles préexistant à la mobilisation de 2012. **Le cadre national revendiqué par les personnels Greta n'aura finalement jamais vu le jour.**

**Mal-être et pressions au travail accroissent le turn-over des personnels et les risques psychosociaux.**

## CE QUE LA CGT PORTE

Le FAM est alimenté par un pourcentage des produits nets des GRETA, et demain également par celui des GIP FCIP, autrement dit **par le labeur des personnels au service de la formation continue.**

- **Cet argent doit rester à l'entière disposition des GRETA et des GIP FCIP.** Il est inacceptable qu'il serve au financement du bureau des entreprises dans les EPLE.
- Les Greta fonctionnant sur fonds propres, **l'argent du FAM doit être utilisé en premier lieu pour améliorer les conditions de travail de ces personnels précaires** qui subissent de plein fouet les effets de la marchandisation de la formation.
- Nous demandons la remise en place d'un **service public de la formation continue** au sein duquel les organismes de formation comme l'AFPA, les GRETA, le CNAM peuvent œuvrer à la formation et la qualification de chaque individu selon son projet professionnel et les acquis de son parcours.